

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4857)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL205

présenté par

M. Chenu, M. Bilde, Mme Houplain, Mme Le Pen, M. Meizonnet et Mme Pujol

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 5 et 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le passage du pass sanitaire au pass vaccinal est une mesure qui porte gravement atteinte aux libertés des Français et dont l'efficacité est largement remise en cause.

Voilà bientôt 24 mois que nos concitoyens vivent contraints, confinés, restreints, et la situation aujourd'hui semble pourtant se rapprocher de celle du début de la pandémie. Malgré le vaccin et ses deux doses, puis son rappel, le nombre de personnes contaminées par le covid-19 explose et nos hôpitaux commencent à être saturés.

Force est de constater que le vaccin n'est donc pas la solution miracle annoncée. Il permet de réduire les formes graves, mais n'empêche aucunement la transmission du virus. L'absurdité du pass sanitaire et donc du pass vaccinal doit s'arrêter. Il est au contraire essentiel de contrôler les frontières pour limiter l'arrivée des variants et gagner du temps, de contrôler les eaux usées afin de cibler les zones où un foyer épidémique peut démarrer, de cibler les populations les plus à risque et les plus éloignées du système de santé afin de les amener à la vaccination pour limiter les formes graves et donc limiter l'engorgement de nos hôpitaux. Enfin, il faut remettre à plat le système hospitalier pour sortir de la logique comptable et revenir à une logique de service public de première nécessité en donnant les moyens nécessaires à nos soignants.